

**GCU Antenne 23**  
**Compte-rendu de la RAT du 09 / 04 / 2024**

La réunion annuelle territoriale des adhérents de l'antenne de la Creuse s'est tenue le mardi 09 avril 2024 à 18 heures, à la Maison des Associations à Guéret.

Etaient présent(e)s : Auger Claude, Auger Dominique, Bugeaud Yvette, Bugeaud Jean, Faure Jean-Yves, Laumy Patricia, Laumy Dominique, Thévenot Gilles.

Excusé(e)s : Bonnaire Didier, Faure Mathilde , Thévenot Vincent, Thévenot Johanna.

Gilles Thévenot, correspondant territorial, ouvre la séance en présentant le rapport moral tant au niveau national qu'au niveau départemental.

Le GCU compte 90 campings (2 ont été vendus).

En 2023 il a été enregistré 582763 nuitées pour un total de 6 432 712 € .

Pour 2023 le GCU compte 49543 adhérent(e)s contre 47640 en 2022. On note donc une progression sensible.

Des aménagements et des travaux ont été réalisés sur plusieurs terrains pour un montant de 3,6 M€.

De nouveaux mobil-homes ont été achetés et installés sur plusieurs terrains.

Concernant les règles de fonctionnement des camps, des aménagements ont été mis en place pour les périodes de basse saison (présence réduite à l'accueil...)

Des conflits ont été gérés par le conseil d'administration : 9 exclusions définitives ont été prononcées.

Dans plusieurs camps des personnes ont été recrutées pour l'entretien.

Au plan départemental Gilles Thévenot indique que des documents ont été déposés au bureau de la MAIF.

La Creuse compte 103 adhérents répartis en 47 familles, soit 8 familles nouvelles (14 personnes).

Il signale également la participation de notre antenne au forum annuel des associations de Guéret en septembre 2023. Cette action sera renouvelée en 2024 car elle permet de rencontrer un grand nombre de personnes qui se montrent souvent intéressées.

Il note enfin que l'absence de camp en Creuse rend plus difficile le rassemblement des adhérents.

Concernant le budget de fonctionnement de l'antenne, une somme forfaitaire a été attribuée aux antennes ; il n'y a donc plus de demande à faire auprès du CA.

« **La place de la jeunesse au sein du GCU** ». Le sujet de discussion proposé amène trois remarques :

Le tarif préférentiel pour les adhérents de moins de 26 ans doit être poursuivi car il est incitatif.

Il faut réfléchir à des activités qui soient adaptées aux ados.

Il faut inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie du terrain, les encourager et les aider lorsqu'ils proposent des idées.

La séance est levée à 19 h 30, suivie du traditionnel pot de l'amitié puis par un repas au restaurant.